



CANTON DU VALAIS
KANTON WALLIS

Département de la santé, des affaires sociales et de la culture
Service de la culture

Departement für Gesundheit, Soziales und Kultur
Dienststelle für Kultur



Le Canton
du Valais
encourage
la culture
Der Kanton
Wallis
fördert Kultur

Canevas pour la présentation d'un inventaire dans le cadre d'une demande d'aide financière au titre du soutien à la sauvegarde du patrimoine culturel par l'Etat

Pour soumettre une demande d'aide financière au titre du soutien à la sauvegarde du patrimoine culturel par l'Etat, vous trouverez toutes les informations nécessaires sur la page suivante : <https://www.vs.ch/web/culture/aides-financieres>

Dans le cas d'une demande d'aide financière pour des institutions détentrices de collections, veuillez fournir une présentation de votre inventaire qui contient les renseignements demandés ci-dessous.

1. Indiquez sous quelle forme se présente votre inventaire (analogue et/ou digitale).
2. Indiquez le nombre d'éléments de votre collection que vous estimez avoir inventoriés (en pourcentage).
3. Parmi les champs listés ci-dessous, indiquez lesquels sont renseignés dans votre inventaire:
 - Numéro d'inventaire
 - Désignation de l'élément (titre, nom ou usage/fonction)
 - Propriété actuelle de l'élément
 - Technique ou matériaux
 - Dimensions
 - Date d'entrée dans la collection (année d'inventorisation)
 - Etat de conservation de l'élément
 - Description de l'élément
 - Provenance de l'élément
 - Source et mode d'acquisition
 - Emplacement de l'élément
 - Photographie de l'élément
 - Catégorie (Par exemple selon Trachsler)
 - Datation
 - Auteur/producteur/fabricant
 - Autre
4. Décrivez la fréquence de l'actualisation de votre inventaire.
5. Indiquez si votre inventaire est disponible sur la base de données de l'Association valaisanne des musées (www.museumvs.ch).

Version du 15.01.2021



CP 182, 1951 Sion
Tél. 027 606 45 85 · e-mail : lea.marie-davigneau@admin.vs.ch